

DOMINANTE TECHNIQUE	1 ^{er} DAN SHODAN	2 ^{ème} DAN NIDAN	3 ^{ème} DAN SANDAN	4 ^{ème} DAN YODAN
UV1 KATA	Le candidat présente, en entier, dans le rôle de tori le nage-no-kata ou le kodokan-goshin-jitsu et tout ou partie du kata choisi dans le rôle de uke. Les candidats nés en 1969 et avant, ne présentent que le rôle de tori.	Le candidat présente, dans le rôle de tori, le nage-no-kata entier ou le kodokan-goshin-jitsu. Ce kata devra être différent de celui présenté pour le 1er dan.	Le candidat présente, dans le rôle de tori, le katame-no-kata et soit le nageno-kata, soit le Kodokan-goshin-jitsu.	Le candidat démontrera, dans le rôle de tori, le kime no kata et un autre kata en entier parmi le nage no, le katame no, le kodokan goshin jitsu et le gonosen.
UV2 TECHNIQUE	<p>a. Le candidat démontre après tirage au sort, 12 techniques issues de l'annexe 1 (6 en nage-waza, 4 en ne-waza et 2 techniques de défense). Pour la partie techniques de défense, le candidat nommera les techniques qu'il a choisies et qui viennent en réponse libre et adaptée aux situations d'agression qu'il aura tirées au sort dans les séries A, B et C des 20 attaques défenses imposées jujitsu (annexe 1) Durée : 5 minutes</p> <p>Une méconnaissance dans chacun des trois domaines sera acceptée.</p> <p>b. Le candidat démontre ses acquis techniques lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'Uchi-komi d'une durée de 1'30 sur l'avancée de uke et de 1'30 sur le recul de uke sur deux techniques différentes minimum. - de 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2 minutes, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve. <p>Cette UV n'est pas fractionnable.</p> <p>Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.</p> <p>Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.</p>	<p>a. Démonstration dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements ...) d'une technique en nage-waza, d'une technique en newaza et d'une technique de défense, au choix du candidat (durée 5 min)</p> <p>b. Le candidat démontre après tirage au sort, 6 techniques issues de l'annexe 1 (2 en nage-waza, 2 en ne-waza et 2 techniques de défense en réponse libre et adaptée aux attaques imposées des séries A, B et C)</p> <p>Durée : 5' max Dans le cas où une technique aurait déjà été démontrée dans la partie a), le jury demandera une autre technique issue de l'annexe 1.</p> <p>c. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, ses acquis techniques lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'uchi-komi en déplacement de 2 fois 1'30 sur 2 techniques différentes minimum, - de nage-komi en déplacement de 2 fois 1'30 sur 2 techniques différentes minimum, - de 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2 minutes. <p>Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.</p> <p>Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.</p>	<p>a. Le candidat démontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 techniques de son choix en nage-waza, dans 3 directions différentes et dans un contexte dynamique (durée 3 minutes minimum) - 2 techniques de son choix en ne-waza à partir de situations de combat (durée 3 minutes minimum) <p>- des techniques de défense sur saisies, coups, armes (durée 1 minute minimum). L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.</p> <p>b. Le candidat démontre ensuite après tirage au sort, 6 techniques issues de l'annexe 1 (2 en nage-waza, 2 en ne-waza et 2 techniques de défense) en réponse libre et adaptée aux attaques imposées des séries A, B, C & D (durée 5 minutes).</p> <p>Dans le cas où une technique aurait déjà été démontrée dans la partie a), le jury demandera une autre technique issue de l'annexe 1.</p> <p>c. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, ses acquis techniques lors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'uchi-komi de 3 fois 1' sur 3 techniques différentes - de nage-komi de 2 fois 1' sur 2 techniques différentes - de 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2 minutes. <p>Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.</p> <p>Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.</p>	<p>a. Le candidat démontre : son tokui-waza en nage-waza (opportunités, séquences tactiques, liaisons debout-sol) : durée minimum : 3 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> - son tokui-waza en ne-waza : durée minimum : 2 minutes - des techniques de défense sur saisies, coups, armes : durée minimum : 2 minutes <p>La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est 10 minutes.</p> <p>Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 parties.</p> <p>b. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, sur une durée maximale de 10 minutes, ses acquis techniques dans les exercices d'uchi-komi, de nage-komi, de kakari-geiko et/ou de yaku-soku-geiko.</p> <p>Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves</p>
UV3 EFFICACITE	<p>Le candidat devra justifier de la possession de 20 points acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en shiai - en relation grade-championnat judo jujitsu, <p>La liste des organisations bénéficiant de la relation grade-championnat figure dans la réglementation à cet effet (partie Relation grade championnat)</p> <p>Les candidats né(e)s en 1979 et avant, sont dispensés de l'UV 3.</p>	<p>Le candidat devra justifier de la possession de 20 points acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en shiai - en relation grade-championnat judo jujitsu, <p>La liste des organisations bénéficiant de la relation grade-championnat figure dans la réglementation à cet effet (partie Relation grade championnat)</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV 3.</p>	<p>Le candidat devra justifier de la possession de 20 points acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en shiai - en relation grade-championnat judo jujitsu, <p>La liste des organisations bénéficiant de la relation grade-championnat figure dans la réglementation à cet effet (partie Relation grade championnat)</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV 3.</p>	<p>Le candidat devra justifier de la possession de 20 points acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en shiai - en relation grade-championnat judo jujitsu, <p>La liste des organisations bénéficiant de la relation grade-championnat figure dans la réglementation à cet effet (partie Relation grade championnat)</p> <p>Les candidats né(e)s en 1979 et avant, sont dispensés de l'UV 3.</p>
UV4 ENGAGEMENT	<p>Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur.</p> <p>Exemples d'implications :</p> <p>Aide à l'enseignement, Accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'événements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.</p> <p>Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur deux demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.</p>	<p>Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur.</p> <p>Exemples d'implications :</p> <p>Aide à l'enseignement, Accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'événements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.</p> <p>Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur deux demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.</p>	<p>Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur.</p> <p>Exemples d'implications :</p> <p>Aide à l'enseignement, Accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'événements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.</p> <p>Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur deux demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.</p>	<p>Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur.</p> <p>Exemples d'implications :</p> <p>Aide à l'enseignement, Accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'événements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.</p> <p>Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur deux demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.</p>